

Servair Paris

CSE ordinaire du 30 Octobre 2025

7. Information et consultation sur la modification des cycles des adjoints et adjoints experts du service relations compagnies.

Les adjoints du service relations compagnies, au nombre de 2 à date, sont en charge :

- De l'encadrement des superviseurs et des runners du quai
- Des vols spéciaux et cargo
- Du suivi des IRG avions
- De l'enregistrement de certaines données (températures, tickets IFBL, ...)

Ils viennent en complément des coordonnateurs clients et de l'encadrement du service.

Or, 90% de l'activité vol départ quai se termine avant 20h. L'activité jusqu'à 22h n'est donc pas nécessaire.

L'objectif est de rééquilibrer les horaires de présence, pour permettre de mieux couvrir les opérations.

NOMBRE DE SALARIES CONCERNES

Sont concernés 2 adjoints

SITUATION ACTUELLE

Les horaires ci-dessous ont été présentés au CSE et sont appliqués actuellement dans le service.

CSP	horaires Début & Fin	Durée de la Vacation
Adjoints		
Maitrise	06h00 - 14h31	07h46
Maitrise	13h29 – 22h00	07h46

Cycle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Nbre jour/semaine	Total heures semaine	
sem 1	R	S	S	S	R	M	M	5	38h50	Soit 36h14 semaine en moyenne, 14 jours de travail et 7 jours de repos
sem 2	M	M	R	R	S	S	S	5	38h50	
sem 3	S	R	M	M	M	R	R	4	31h04	
									108h44 sur 3 semaines	

Planning déséquilibré entre matin et soir par rapport à l'activité

SITUATION CIBLE

Les nouveaux horaires du service seraient les suivants :

vacation	horaires Début & Fin	Durée de la Vacation
Adjoints		
Matinée	09h00 – 20h06	10h21

Cycle :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	Nbre jour/semaine	Durée vac	Total heures semaine	
sem 1	Matinée	R	R	Matinée	Matinée	R	R	3	0	31h03	Soit 36h14 semaine en moyenne, 7 jours de travail et 7 jours de repos
sem 2	R	Matinée	Matinée	R	R	Matinée	Matinée	4	0	41h24	
									0	72h27 sur 2 semaines	

- Meilleure adaptation des ressources aux besoins de l'exploitation : couverture de quasiment tous les départs
- Une gestion plus continue des opérations
- Davantage de temps en commun avec les responsables du service et les coordonnateurs clients pour travailler ensemble
- Davantage de jours de repos pour les salariés
- Présence terrain accentuée aux moments clés de la journée
- Meilleure coordination des interfaces : Qualité de service

IMPACTS ORGANISATIONNELS ET FINANCIERS

➤ Impact financier

Aujourd'hui	Demain	Impact	
Sont un cycle de 3 semaines Soirée / Matinée	Demain cycle de 2 semaines Journée	Pertes heures majorées*	
Moyenne de 22,43 heures de dimanche / mois	Moyenne de 22,41 heures de dimanche / mois	0,02 heures soit 0,16 € en moyenne/mois	Soit une perte totale de 40,54 € en moyenne par mois
Moyenne de 5,05 heures de nuit / mois	Moyenne de 0 heures de nuit / mois	5,05 heures soit 40,38 € en moyenne/mois	

Une prime compensatrice horaire serait versée aux collaborateurs concernés de manière temporaire, selon les modalités en vigueur et dont la rémunération brute serait impactée par la perte d'heures de nuit.

**Montants brut / calcul effectué sur la base du salaire de la grille de la CCNTA / Taux heure de nuit calculé sans prise en compte de l'indemnité heures majorées dont bénéficient les salariés rentrés avant le 01 juillet 1999*

Calendrier

Octobre

- Information / Consultation CSE

Novembre

- Information auprès des salariés concernés et remise des nouveaux plannings

Novembre

- Démarrage des nouveaux cycles